



INSPIR'
ACTION
-

EXPOSITION AU
RADON DANS
L'HABITAT

- CLCV AuRA

Information et sensibilisation aux risques d'exposition au radon dans l'habitat

-

CLCV Auvergne-Rhône-Alpes

[Auvergne-Rhône-Alpes]

Rédigé par Alain Chosson, bénévole de l'association CLCV Auvergne-Rhône-Alpes (coordonnées en bas)

L'Union Régionale de l'association de consommateurs et usagers appelée Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) et l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes ont mené durant un an, entre mai 2018 et mai 2019, une action d'information et de sensibilisation aux risques d'exposition au radon dans l'habitat.

PROBLÉMATIQUE & CONTEXTE

Pour la population, qui passe 90% de sa vie au sein d'environnements clos, l'exposition au radon peut être importante dans les bâtiments et plus particulièrement les habitations. Le radon représente la 2^{ème} cause de mortalité par cancer du poumon après le tabac.

Le risque sanitaire dû au radon reste encore très méconnu de la population. La proportion de personnes n'ayant pas connaissance de ce risque est estimée à 20%.

La région Auvergne-Rhône-Alpes possède un sol naturellement riche en uranium à l'origine de possibles concentrations élevées en radon, notamment dans l'ouest et dans les chaînes montagneuses de la région.

L'Union Régionale AuRA de l'association CLCV et l'Agence régionale de santé, en collaboration avec les intercommunalités, ont mené durant un an, entre mai 2018 et mai 2019, une action d'information et de sensibilisation aux risques d'exposition au radon dans l'habitat.



INSPIR' ACTION

EXPOSITION AU
RADON DANS
L'HABITAT
- CLCV AuRA

OBJECTIFS

- > Informer le public et les collectivités locales au risque radon et sur la qualité de l'air intérieur en général ;
- > Affiner la cartographie de zonage radon déjà existante ;
- > Affiner la connaissance sur les caractéristiques techniques des habitats les plus touchés par le radon ;
- > Donner des informations fiables dans le cas où le taux dépasse les recommandations.

RACONTEZ VOTRE PROJET...

Cette action a été menée dans trois départements, plus précisément au sein de communautés de communes identifiées comme étant très majoritairement en zone à potentiel radon significatif (zone 3) :

- Ardèche : Annonay Rhône Agglo, Val d'Ay et Porte de DromArdèche ;
- Loire : Pays d'Urfé, Vals d'Aix et Isable ;
- Puy-de-Dôme : Thiers Dore et Montagne.

Pour communiquer sur cette action, plusieurs échanges se sont effectués entre la CLCV et l'ARS avec différents relais de diffusion dont :

- Les élus des collectivités (relai de l'information par des affichettes et des dépliants en mairie) ;
- Les professionnels de santé (dans le Puy-de-Dôme, le syndicat départemental des pharmaciens a permis l'envoi de prospectus à l'ensemble des pharmaciens ; dans l'Ardèche, prospection de la CLCV dans les pharmacies des communautés de communes d'Annonay Rhône Agglo pour la mise à disposition d'affichettes et de dépliants dans les officines), les élus et techniciens en charge du Contrat Local de Santé (Puy-de-Dôme) ;
- Les médias (annonce de la campagne via divers journaux, sites internet et stations de radio locales dans les trois départements).

Cinq réunions publiques ont été organisées entre mai et fin juin 2018 en présence de la CLCV, de l'ARS et des élus locaux au sein de 5 communes. La communication sur ces réunions s'est faite par un affichage dans les commerces, les pharmacies et dans les lieux publics.



INSPIR' ACTION

—

EXPOSITION AU
RADON DANS
L'HABITAT
- CLCV AuRA

Pour compléter ces réunions, des permanences avec présentation d'une exposition ont été organisées par le CLCV dans des lieux publics dont le marché d'Annonay et le marché de Puy-Guillaume.

L'objectif de cette action, en plus d'informer et sensibiliser le public au risque radon, était aussi d'exposer les solutions pour éviter l'accumulation de ce gaz dans les bâtiments et permettre à des volontaires de bénéficier d'une mesure gratuite du radon à leur domicile.

Un coupon réponse pour bénéficier d'un dosimètre radon était à compléter par le particulier dans lequel les coordonnées, électroniques et postales, étaient à renseigner. Ce coupon était identique pour les trois départements. Une fiche d'engagement, reprenant ces informations, était ensuite remplie lors de la pose du dosimètre.

Cette action a permis de recruter 400 personnes volontaires, sur plus de 80 communes et 6 intercommunalités. Ces personnes ont pu disposer, gratuitement, pendant 2 mois (entre octobre 2018 et mars 2019), de la pose d'un dosimètre au domicile par les bénévoles du CLCV.

À la fin de cette période de mesures, les dosimètres ont été collectés et transmis au laboratoire d'analyse entre décembre 2018 et mars 2019.

Les résultats obtenus, ainsi qu'une fiche de conseils pratiques en fonction de la concentration de radon mesurée et d'une fiche synthèse de la réglementation de la concentration radon dans les bâtiments, ont été transmis de manière individualisée et confidentielle à chaque volontaire jusqu'en mai 2019. Les foyers pouvaient bénéficier d'un diagnostic par le CEREMA, comportant l'identification des sources d'entrée et des propositions de travaux de remédiation adaptés. Le diagnostic était gratuit pour les 12 bâtis présentant les activités volumiques les plus fortes, et répondant aux 2 conditions suivantes : taux supérieur à 1 000 Bq/m³ et accord du propriétaire.

Par la suite, de nouvelles réunions publiques ont été effectuées durant juin et juillet 2019 afin de présenter une synthèse globale des résultats aux volontaires.

RÉSULTATS & PERSPECTIVES

Par rapport aux objectifs, quels résultats ont été obtenus ?

La campagne de sensibilisation a été à l'origine d'un réel intérêt, elle a été bien perçue dans l'ensemble. Elle est considérée comme intéressante, en particulier pour la prise en compte du risque radon et des solutions à mettre en œuvre pour y remédier.



INSPIR'

ACTION

—

EXPOSITION AU
RADON DANS
L'HABITAT

- CLCV AuRA

La communication a été néanmoins jugée insuffisante pour toucher le plus grand nombre d'habitants.

Elle a permis une modification des pratiques quotidiennes dans un but de réduire la concentration en radon dans l'habitat. Cependant, peu de participants présentant des taux élevés en radon ont réalisé ou envisagent de réaliser des travaux de remédiations.

La majorité des répondants sur l'ensemble des territoires possédaient des concentrations en radon inférieur à 300 Bq/m³. Les concentrations élevées en radon ont principalement été retrouvées dans les départements du Puy-de-Dôme et de la Loire.

Quelles sont les perspectives pour l'action ?

L'action a été reconduite en 2019-2020 sur les territoires suivants :

- Communautés de Communes Agglo Pays d'Issoire et Clermont Auvergne Métropole (63) ;
- Communauté de Communes Arche Agglo et communes drômoises de Porte de DrômeArdèche (07-26) ;
- Communauté de Communes Tarentaise Vanoise (73).

Un nouveau partenariat s'est noué avec Vivre en Tarentaise pour le 73.

Si un autre territoire souhaitait reproduire votre action, quels conseils lui donneriez-vous ?

- > Pour un dépistage à grande échelle, nécessité de bien estimer les coûts pour le porteur de projet et trouver des partenaires financiers ;
- > Établir un plan de communication multi-sources.

FICHE-IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteurs de l'action : UR CLCV ARA / ARS ARA

Territoire d'intervention :

- Ardèche : Annonay Rhône Agglo, Val d'Ay et Porte DromArdèche.
- Loire : Pays d'Urfé, Vals d'Aix et Isable.
- Puy-de-Dôme : Thiers Dore et Montagne.

Cadre(s) d'intervention/politique(s) politique(s) dans lesquels s'inscrivent l'action : PNSE3 et PNSE4 / 3^{ème} plan radon (2016-2019) / PRSE3



INSPIR' ACTION

EXPOSITION AU
RADON DANS
L'HABITAT
- CLCV AuRA

Public visé : particuliers des territoires cités

Partenaires opérationnels :

- CLCV 07 – 26 - 42 – 63
- ARS 07 – 26- 42 -63
- Communes et intercommunalités
- CEREMA
- Bailleurs sociaux
- CLS de Thiers
- Syndicat départemental des pharmaciens et professionnels de santé

Partenaires financiers : ARS AuRA

Précisez la gouvernance de l'action : comité de pilotage ARS/CLCV

TERRITOIRE

Votre action s'inscrit-elle dans une dynamique territoriale de santé ?

- Un Atelier Santé Ville
 Un contrat local de santé
 Un conseil local de santé mentale
 Autre

Le territoire est-il couvert par un contrat de ville ?

- Oui
 Non
 Ne sait pas

Si oui, votre action s'inscrit-elle dans le contrat de ville ?

- Oui
 Non
 Ne sait pas



INSPIR' ACTION

EXPOSITION AU
RADON DANS
L'HABITAT

- CLCV AuRA

CONTACT RÉFÉRENT

Alain Chosson

Président de l'Union régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes
CLCV UR AuRA
a.chosson@clcv.org

Mis à jour en février 2021

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Habiter ».

À télécharger ici → <https://www.fabrique-territoires-sante.org/capitalisation/dossiers-ressources/habiter-et-promotion-de-la-sante>